



Assemblée générale du SNJ FTV des 10 et 11 octobre 2017

## MOTION

### **NOTRE MÉTIER : INFORMER ET RIEN D'AUTRE !**

Fusion des rédactions nationales et dans le réseau Outre-Mer, processus de suppression des éditions locales : l'information est en péril à France télévisions.

Un management dur, directif, une cascade de chefs qui fait redescendre sur "les petites mains" des rédactions les commandes de reportages sous la forme de: "ils veulent que", ou encore "c'est moi le chef", "tu n'as pas le choix".

Des reportages écrits à l'avance, scénarisés, des reportages montés, démontés, remontés au gré des humeurs des différents chefs, des exemples de plus en plus nombreux ont été dénoncés lors de notre Assemblée Générale.

Un appauvrissement du contenu des journaux remplis par des directs, du stand up, des desks, au détriment des images, du fond et de la réalité du terrain.

Un système de "parts variables" qui récompense l'obéissance des encadrants réduits à l'état de courtisans.

Une caste dirigeante qui impose ses stéréotypes, sa vision du monde aux rédactions de France télévisions et donc à l'ensemble de notre public.

Conséquences : des salariés en souffrance, en burn-out alors que dans le même temps, l'entreprise communique sur la bienveillance et la qualité de vie au travail. Un cynisme insupportable !

Nous, journalistes SNJ de France télévisions, réunis en Assemblée Générale, réaffirmons les principes professionnels de notre Charte d'Ethique et exigeons le respect de toutes ses dispositions telles que prévues dans l'accord collectif de France télévisions.

**- "la conférence de rédaction est le lieu du débat éditorial"**

Nul ne peut s'en voir interdire l'accès, l'éditorial se ne règle pas discrètement en amont entre chefs.

Le journaliste est maître de son récit, il en assume la responsabilité professionnelle et pénale.

C'est lui qui, sur le terrain, constate et vérifie pour rendre compte.

---

SNJ France télévisions

Pièce D 142 – e-mail : [snj@francetv.fr](mailto:snj@francetv.fr)

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ\\_FTV](https://twitter.com/SNJ_FTV) et Facebook : [Snj.ftv](https://www.facebook.com/Snj.ftv)

Le SNJ rappelle à tous les journalistes de toutes les rédactions de France télévisions :

***Tout journaliste a le droit de refuser toute pression, de refuser de divulguer ses sources, de refuser de signer une émission, ou une partie d'émission dont la forme ou le contenu aurait été modifié à son insu ou contre sa volonté, quel que soit le support de diffusion.***

***Il ne peut être contraint à accepter un acte contraire à son intime conviction professionnelle.*** (cf page 171 accord collectif FTV)

A l'heure des "fake news" et de la post vérité propices à toutes les dérives démagogiques, nous, journalistes du Service Public réaffirmons que notre métier est d'informer et rien d'autre.

Notre première responsabilité s'exerce vis à vis du public, elle prime sur toute autre.

Une exemplarité indispensable à une société démocratique digne de ce nom.

Paris, le 12 octobre 2017

---

SNJ France télévisions

Pièce D 142 – e-mail : [snj@francetv.fr](mailto:snj@francetv.fr)

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ\\_FTV](https://twitter.com/SNJ_FTV) et Facebook : [Snj.ftv](https://www.facebook.com/Snj.ftv)